

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
ASSOCIATIONS SPORTIVES
ANNEE 2023**

Une subvention n'est jamais attribuée spontanément : il appartient donc à l'association, et à elle-seule, d'en faire la demande sur présentation d'un dossier. Après examen de celui-ci, la collectivité peut ou non accorder la subvention. Il n'y a aucun droit à la subvention.

Le dossier de subvention doit être adressé, pour le **01/10/2022 (délai de rigueur)** à :

Madame Inès DE MARCILLAC
Adjointe au Maire chargée de l'Education, Restaurant Municipale et Sport
Centre Administratif
3 rue des Beaunes
78401 CHATOU Cedex

**TOUT DOSSIER DE DEMANDE REMIS INCOMPLET OU HORS-DELAÏ NE
POURRA PAS ETRE EXAMINE.**

Calendrier Prévisionnel de l'instruction des demandes

- **11/07/2022** : Mise en ligne des dossiers de demande de subvention pour les associations dépendant de la délégation Education, Restauration Municipale et Sport
- **01/10/2022** : Date limite de retour impératif des demandes – dossier complet
- Jusqu'au **15/11/2022** : Etude des dossiers et prise de rendez-vous éventuel
- Début décembre 2022 : Commission Education, Restauration Municipale et Sport - Présentation des demandes et proposition de montants de subvention
- **15/12/2022** : Conseil Municipal – Vote des subventions
- 1^{er} trimestre 2023 : Versement des subventions aux associations

Informations Importantes

- Conformément à la loi du 06/02/1992 sur les collectivités territoriales, les associations bénéficiant de plus de 75.000 € d'aides publiques ou représentant plus de 50 % de leur budget annuel doivent adopter le plan comptable des associations. D'autre part, la loi du 29 janvier 1993 prévoit que la collectivité qui subventionne doit être informée des financements reçus par l'association. Cette obligation est renforcée par l'article L.2313-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, créé par l'ordonnance du 25 août 2005, qui stipule que dès lors qu'une association est subventionnée et qu'elle perçoit plus de 75.000 € annuellement de subventions publiques, elle doit établir une comptabilité certifiée.
- La loi n°2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, impose la conclusion de conventions par toute autorité publique qui accorde une aide annuelle supérieure à 23.000 €.
- En application du décret n°2006-335 du 21/03/2006 fixant le montant des subventions et des dons reçus à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations, les associations percevant un montant global de subventions supérieur à 153 000 € doivent fournir un rapport d'un commissaire aux comptes.
- Toute association qui reçoit une subvention est tenue de produire ses budgets et ses comptes à l'organisme qui accorde la subvention. Une subvention doit être utilisée conformément à l'objet pour lequel elle a été accordée, et l'emploi des fonds reçus doit pouvoir être justifié.

- **Seules seront recevables par la Ville de Chatou, les demandes d'associations ayant obtenu ou en instance d'agrément « sport », label accordé par l'Etat.** Une association sportive ne peut obtenir l'agrément que si ses statuts comportent les dispositions suivantes : dispositions relatives au fonctionnement démocratique de l'association, à la transparence de gestion et à l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes. Seules les associations sportives agréées ou en instance d'agrément et dont la demande a été considérée comme recevable peuvent prétendre à des subventions d'Etat (art. L.121-4 du Code du Sport). Par ailleurs, les associations agréées peuvent en outre :
 - Permettre à leurs adhérents de bénéficier des « coupons sports »,
 - Bénéficier de tarifs privilégiés sur les redevances à acquitter auprès de la SACEM (art. L.132-21, loi du 1^{er} juillet 1992)
 - Bénéficier d'une réduction sur les cotisations sociales d'U.R.S.S.A.F. (après accord du salarié),
 - Ouvrir un débit de boissons temporaire (jusqu'à 10 autorisations dérogatoires par an délivrées par l'autorité municipale) dans un établissement d'Activités Physiques et Sportives (art. L3335-4 du Code de la Santé Publique)
- En signant le présent dossier, l'association certifie avoir pris acte des dispositions suivantes :

« Il est convenu que la collectivité et son assureur renoncent au recours contre le preneur en cas d'incendie, d'explosion ou de dégât des eaux, sauf pour les associations utilisant des locaux de manière permanente et exclusive. En conséquence, en dehors de ces dernières, le preneur est dispensé de l'assurance « Risques locatifs ».

Les recours restent maintenus contre les personnes physiques en cas de sinistre intentionnel de leur part.

Par contre, le preneur devra assurer ses propres responsabilités, pour les dommages causés aux tiers, liées à l'exercice de ses activités dans les locaux mis à disposition et ses propres biens.

Le preneur et son assureur devront, réciproquement, renoncer à tout recours contre la collectivité et son assureur.

Le preneur devra produire, avant et pour toute la durée de l'occupation des locaux, à la collectivité une attestation de son assureur sanctionnant ces dispositions ».

Par conséquent, les documents suivants sont à transmettre avec le présent dossier :

A produire par toutes les associations :

- L'attestation d'assurance en responsabilité civile des activités de l'association, **avec une clause obligatoire « Locaux Occasionnels d'Activités » (LOA).**
- L'attestation d'assurance relative au matériel appartenant à l'association et stocké dans les équipements municipaux.

A produire par les associations utilisant des locaux de manière permanente et exclusive (Tennis Club et AS Chatou) :

- L'attestation d'assurance multirisques locatives de tous les locaux mis à disposition de manière permanente et exclusive.

- Conformément à la circulaire du 24/12/2002 relative aux subventions de l'Etat versées aux associations, les pièces suivantes seront à joindre à votre demande :

Pour une première demande ou si non fournies les années précédentes :

	OUI	NON
• Vos statuts actuels en un seul exemplaire		
• Une photocopie de la parution au journal officiel		
• Le récépissé préfectoral de création de l'association		
• L'attestation d'agrément « sport » délivrée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ex-DDJS. A défaut, l'association pourra être en instance d'agrément (sous réserve de production d'un justificatif).		

Pour toutes les associations :

	OUI	NON
• <u>L'attestation d'assurance en responsabilité civile des activités de l'association, avec une clause obligatoire « Locaux Occasionnels d'Activités » (LOA).</u>		
• <u>L'attestation d'assurance relative au matériel appartenant à l'association et stocké dans les équipements municipaux</u>		
• <u>L'attestation d'assurance multirisques locatives de tous les locaux mis à disposition de manière permanente et exclusive (AS Chatou et Tennis Club)</u>		
• Le procès verbal de la dernière assemblée générale approuvant le compte-rendu d'activité comprenant : <u>le rapport moral, le rapport d'activité, le bilan financier de l'activité en objet, ou à défaut tout document permettant d'explicitier la situation financière de l'association (variations par rapport aux exercices précédents notamment).</u>		
• Le dernier compte-rendu financier de l'activité comprenant : le bilan financier de l'association, le compte de résultat approuvés, certifiés par le trésorier ou Président / cadre comptable conforme au règlement n°99-01 du 16/02/1999		
• <u>Le compte-rendu financier détaillé des subventions perçues l'année précédente</u> (arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations)		
• Le dernier budget prévisionnel pour l'activité approuvé par les instances statutaires et conforme au plan comptable général rendu obligatoire par le règlement n°99-01 du 16/02/99 relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations		
• Les associations qui ne seraient pas en mesure de fournir les comptes de l'année N-1 approuvés par l'assemblée générale (clôture des comptes au 31/12 par exemple ou assemblée générale convoquée après le 01/10/2022) transmettront les comptes non-certifiés. L'éventuelle subvention sera versée après présentation (délai de rigueur 14/02/2023) des pièces justificatives certifiées et votées par l'assemblée générale.		
• La composition du bureau (fonctions)		
• Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire		
• Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'association (à fournir chaque année)		
• Une attestation délivrée par la ou les fédérations dont dépend l'association précisant le nombre de licenciés <u>pour la saison écoulée (2021/2022).</u>		
• Les modifications de statuts, intervenues durant la saison 2021/2022, sont à produire à l'appui de la demande		
• L'ensemble des obligations et informations contenues dans la convention de partenariat et de subvention		

SOMMAIRE

I. IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE	5
A. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	5
B. SITUATION JURIDIQUE	5
1. Statuts.....	5
2. Assemblée.....	6
3. Montant des cotisations : (en indiquant la part fédération).....	6
II. SITUATION FINANCIERE	7
A. COMPTE DE RESULTATS DETAILLE CERTIFIE SINCERE PAR LE PRESIDENT.....	8
B. BUDGET PREVISIONNEL APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE.....	10
C. BILAN FINANCIER DE L'ASSOCIATION	12
D. REMUNERATIONS ET INDEMNISATIONS	14
1. Indication des trois plus importantes rémunérations des salariés ou indemnités des cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature dans le cadre de l'activité associative.....	14
2. Autres rémunérations et indemnités	14
III. SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2022.....	15
TOUS DOCUMENTS PERMETTANT DE JUSTIFIER DES ACTIONS REALISEES GRACE A L'UTILISATION DE LA SUBVENTION DEVRONT ETRE JOINTS AU PRESENT DOSSIER. LA DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS POURRA EXIGER LA FOURNITURE DE JUSTIFICATIFS NON TRANSMIS AVEC CELUI-CI.....	
IV. SUBVENTION DEMANDEE POUR L'ANNEE 2023	15
A. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION (ACTIVITE RECURRENTE DE L'ASSOCIATION).....	15
1. Demande globale.....	15
2. Détail de la demande.....	15
B. SUBVENTION POUR DES PROJETS SPECIFIQUES (PONCTUELS, EXCEPTIONNELS)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1. Fiche Projet n°1	17
2. Fiche Projet n°2	17
3. Fiche Projet n°3	18
V. ACTIVITES DE L'ASSOCIATION.....	19
A. COMPTE-RENDU DE LA SAISON 2021/2022 :.....	19
B. FICHE TECHNIQUE.....	20
1. Les adhérents.....	20
Joindre impérativement l'attestation de la ou des fédérations dont vous dépendez précisant le nombre de licenciés pour la saison 2021/2022.....	20
2. Les disciplines pratiquées :	20
3. Les résultats obtenus en compétition officielle (saison 2021//2022).....	21
4. Formation au sein du club.....	22
5. Intervention en milieu scolaire	22
C. ENCADREMENT TECHNIQUE	23
1. Encadrement technique rémunéré et indemnisé.....	23
2. Encadrement technique bénévole	23
3. Qualifications	23
VI. FONCTIONNEMENT.....	23
A. FICHE EQUIPEMENT	23
1. Votre avis sur la situation actuelle des différents sites mis à votre disposition.....	23
2. Vos propositions pour les années à venir	23
VII. ATTESTATION SUR L'HONNEUR.....	24

I. Identification administrative

A. Renseignements généraux

ASSOCIATION ou CLUB ou SECTION DE CLUB :
SIGLE :

FEDERATION SPORTIVE D’AFFILIATION :
Ou

FEDERATION AFFINITAIRE D’AFFILIATION :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :
.....
.....
.....

ADRESSE DE CORRESPONDANCE, SI DIFFERENTE :
.....
.....
.....

TELEPHONE :

TELECOPIE:

COURRIEL:

ADRESSE SITE INTERNET:

CORRESPONDANT OU GESTIONNAIRE (Indiquez les coordonnées de la personne de votre association qui s'occupe de façon permanente de ce dossier).

- NOM et Prénom :
- Adresse :
- Code Postal et Commune :
- Téléphone (Domicile) :
- Téléphone (Portable) :
- Téléphone (Professionnel) :
- E-mail :
- Fonction dans l'association :

TYPE DE LOGICIEL COMPTABLE (s'il existe) :

COMMISSAIRE AUX COMPTES ou EXPERT COMPTABLE (s'ils existent, rayer la ou les mention(s) inutile(s))

- NOM et Prénom :
- Adresse :
- Code Postal et Commune :

B. SITUATION JURIDIQUE

1. Statuts

(Cochez la case correspondante)

- ☐ Loi 1901
- ☐ S.O.S.
- ☐ Autres

Si « Autres », précisez :

a) Déclaration de création à la Préfecture ou Sous/Préfecture :

- N° RNA (numéro d'inscription au répertoire national des associations commençant par W) ou à défaut numéro du récépissé en préfecture :
- Date :
- Date de parution au J.O. (Journal Officiel) :

b) Agrément « Sport » délivré à l'association :

ATTENTION : Seules les associations sportives agréées ou en instance d'agrément et dont la demande a été considérée comme recevable pourront prétendre à une subvention municipale.

- N° Enregistrement :
- Date de délivrance :
- Autorité administrative :

c) Autre agrément :

- N° Enregistrement :
- Date de délivrance :
- Autorité administrative :

d) Situation par rapport aux organismes sociaux et divers :

- N° URSSAF :
- N° SIRET :
- Code APE :
- N° d'Inscription au registre du commerce :

2. Assemblée

a) Date de la dernière A.G. : (P.V. à joindre impérativement) :

.....

b) Composition du Conseil d'Administration et du Bureau

	CONSEIL D'ADMINISTRATION	BUREAU
Nombre de membres élus		
Dont femmes		
Moins de 25 ans		
Plus de 25 ans		
Retraités		

c) Membres du bureau

	PRESIDENT	TRESORIER	SECRETAIRE
NOM et Prénom			
Adresse			
Téléphone domicile			
Téléphone professionnel			
Téléphone portable			
E-mail			
Date de naissance			
Profession			

3. Montant des cotisations : (en indiquant la part fédération)

.....
.....
.....
.....
.....

II. SITUATION FINANCIERE

- Dates de début et de fin du dernier exercice approuvé par l'AG :

	Charges	Produits	Masse Salariale	Partenaires Privés	Subventions Publiques	Provisions
Exercice (n-2)						
Exercice (n-1)						
Dernier exercice approuvé par l'AG						

SUBVENTIONS PUBLIQUES OBTENUES					
ANNEES	COMMUNE	DEPARTEMENT	CNDS	AUTRES	TOTAL
2019					
2020					
2021					

Conformément à la circulaire du 24/12/2002 relative aux subventions de l'Etat versées aux associations, et conformément au cadre comptable réglementaire du règlement n°99-01 du 16/02/1999 ; les associations percevant un montant global de subventions **supérieur à 23.000 €** doivent remplir dûment ces documents comptables.

Je certifie l'exactitude des informations communiquées ci-dessus.

Date :

Le Président,
(Nom en lettres capitales et signature)

Cachet de l'association

Le Trésorier,
(Nom en lettres capitales et signature)

A. Compte de résultats détaillé certifié sincère par le Président 2021/2022

Date début exercice :		Date fin exercice :	
Charges		Produits	
60 - Achats		70. Ventes de produits et services	
		701. Vente de produits finis	
605. Matériels équipements et travaux		702. ventes de produits intermédiaires	
607. Achats de marchandises		704. Travaux	
Total Achats		705. Etudes	
603. Variation des stocks		706. Prestations de services	
		707. Ventes de marchandises	
61. Services extérieurs		708. Produits des activités annexes	
611. Sous-traitance générale		Total ventes	
613. Locations		75. Produits de gestion	
614. Charges locatives		751. Redevances pour concession	
616. Primes d'assurance		754. Collectes	
618. Divers		756. Cotisations	
Total services extérieurs		758. Produits divers de gestion	
62. Autres services extérieurs			
621. Personnel extérieur			
622. Rémunérations d'intermédiaires			
624. Transports		Autres produits	
625. Déplacements et réception		71. Production stockée	
626. Frais postaux et télécoms		72. Production immobilisée	
627. Services bancaires et assimilés		74. Subventions d'exploitation	
928. Divers		76. Produits financiers	
Total autres services extérieurs		77. Produits exceptionnels	
		78. Reprise sur amortissements	
64. Charges de personnel		79. transferts de charges	
641. Rémunérations du personnel		Total autres produits	
645. Charges de sécurité sociale			
648. Autres charges de personnel			
Total charges de personnel			
Autres charges		Autres	
63. Impôts et taxes		Report des ressources non-utilisées	
65. autres charges de gestion courante			
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotation aux amortissements			
Total autres charges			
Total		Total	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
860. Secours en nature			
861. Mise à disposition gratuite de biens et services		870. Bénévolat	
		871. Prestations en nature	
862. Prestations		872. Dons en nature	
864. Personnel bénévole			
Total		Total	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	
Approuvé le			

Signatures

Président

Trésorier

-
- This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

B. Budget Prévisionnel approuvé par l'Assemblée Générale 2022/2023

Date début exercice :		Date fin exercice :	
Charges		Produits	
60 - Achats		70. Ventes de produits et services	
		701. Vente de produits finis	
605. Matériels équipements et travaux		702. ventes de produits intermédiaires	
607. Achats de marchandises		704. Travaux	
Total Achats		705. Etudes	
603. Variation des stocks		706. Prestations de services	
		707. Ventes de marchandises	
61. Services extérieurs		708. Produits des activités annexes	
611. Sous-traitance générale		Total ventes	
613. Locations		75. Produits de gestion	
614. Charges locatives		751. Redevances pour concession	
616. Primes d'assurance		754. Collectes	
618. Divers		756. Cotisations	
Total services extérieurs		758. Produits divers de gestion	
62. Autres services extérieurs			
621. Personnel extérieur			
622. Rémunérations d'intermédiaires			
624. Transports		Autres produits	
625. Déplacements et réception		71. Production stockée	
626. Frais postaux et télécoms		72. Production immobilisée	
627. Services bancaires et assimilés		74. Subventions d'exploitation	
928. Divers		76. Produits financiers	
Total autres services extérieurs		77. Produits exceptionnels	
		78. Reprise sur amortissements	
64. Charges de personnel		79. transferts de charges	
641. Rémunérations du personnel		Total autres produits	
645. Charges de sécurité sociale			
648. Autres charges de personnel			
Total charges de personnel			
Autres charges		Autres	
63. Impôts et taxes		Report des ressources non-utilisées	
65. autres charges de gestion courante			
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotation aux amortissements			
Total autres charges			
Total		Total	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
860. Secours en nature			
861. Mise à disposition gratuite de biens et services		870. Bénévolat	
		871. Prestations en nature	
862. Prestations		872. Dons en nature	
864. Personnel bénévole			
Total		Total	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	
Approuvé le			

Signatures

Président

Trésorier

-
- This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

C. Bilan Financier de l'association

Association

BILAN EXERCICE 2021/2022

ACTIF		€	PASSIF		€
Actif immobilisé			Capitaux propres		
20. Immobilisations incorporelles			10. Fonds propres et réserves		
- Frais d'établissement			- Fonds propres sans droit de reprise		
- Frais de développement			- Fonds propres avec droit de reprise		
- Concessions et droits similaires			- Réserves		
- Droit au bail			11. Éléments en instance d'affectation		
- Autres immobilisations			- Report à nouveau (solde créditeur)		
21. Immobilisations corporelles			- Report à nouveau (solde débiteur)		
- Terrains			12. Résultat net de l'exercice		
- Aménagements			13. Subventions d'investissement		
- Constructions			Total capitaux propres		
- Matériel et outillage			Provisions		
- Autres immobilisations			14. Provisions réglementées		
23. Immobilisations en cours			15. Provisions pour risques et charges		
27. Autres immobilisations financières			- Provisions pour risques		
- Prêts			- Provisions pour charges		
- Dépôts et cautionnements versés			- Autres provisions		
- Autres créances immobilisées			Total provisions		
29. Provisions pour dépréciation			Dettes		
Total actif immobilisé			16. Emprunts et dettes assimilées		
Actif circulant			- Emprunts auprès des banques		
3. Stocks et en-cours			- Dépôts et cautionnements reçus		
- Stocks			- Participation des salariés		
- En-cours			- Autres emprunts et dettes		
- Autres approvisionnements			17. Dettes sur participations		
4. Comptes de tiers			Total dettes		
- Fournisseurs, usagers, personnel			Autres		
- Collectivités publiques			18. Comptes de liaison		
- Créiteurs divers			- Apports permanents		
5. Comptes financiers			- Biens et prestations échangés		
- Banques, établissements financiers			19. Fonds dédiés		
- Caisse			Total autres		
- Autres comptes financiers					
Total actif circulant					
TOTAL ACTIF			= TOTAL PASSIF		

Approuvé le

Signatures :

Président

Trésorier

-
- This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

D. Rémunérations et indemnisations

1. Indication des trois plus importantes rémunérations des salariés ou indemnisations des cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature dans le cadre de l'activité associative

A renseigner uniquement pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000€ et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une Collectivité Territoriale dont le montant est supérieur à 50.000€. Ces rémunérations doivent être publiées dans le compte financier.

REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE			
NOM Prénom	Fonction	Rémunération annuelle (brute + charges patronales annuelles)	Avantages en nature

2. Autres rémunérations et indemnisations

ADMINISTRATIFS ET AUTRES AGENTS REMUNERES EN DEHORS DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE					
NOM Prénom	Qualification	Fonction	Temps de travail hebdo.	Statut (CDD/CDI)	Rémunération annuelle (brute + charges patronales)

ENCADREMENT TECHNIQUE REMUNERE					
NOM Prénom	Qualification Sportive	Fonction	Temps de travail hebdo.	Statut (CDD/CDI)	Rémunération annuelle (brute + charges patronales)

ENCADREMENT TECHNIQUE INDEMNISE (Transports)			
NOM Prénom	Qualification Sportive	Fonction	Indemnisation (Montant)

III. Subvention attribuée en 2022

- Somme demandée :
- Somme versée :
- Compte-rendu financier de l'utilisation de la subvention attribuée (possibilité d'utiliser le Cerfa n°15059*01)

Intitulé du poste	Coût total	subvention	Évaluation / observation

Tous documents permettant de justifier des actions réalisées grâce à l'utilisation de la subvention devront être joints au présent dossier. La direction Jeunesse et Sports pourra exiger la fourniture de justificatifs non transmis avec celui-ci.

IV. Subvention demandée pour l'année 2023

La subvention n'est pas de droit, ni automatique. **Aucune subvention ne sera accordée pour couvrir des dépenses de fonctionnement liées au personnel (rémunération, indemnités)**

A. Subvention de fonctionnement général de l'association (Activité récurrente de l'association)

1. Demande globale

- Montant demandé pour l'ensemble des actions :
- Autres subventions publiques demandées :
- Détail des postes pour lesquels la subvention est demandée :

2. Détail de la demande

a) Poste n°1

- Intitulé :
- Objectif poursuivi : (à renseigner)
 - Ecole de sport et formation des jeunes
 - Sport loisir pour tous
 - Actions vers les publics défavorisés socialement et les handicapés
 - Organisation de manifestations sportives (tous publics ou compétitives)
 - Autre : (précisez)

- Description (si nécessaire) :
- Estimation du coût total du poste :
- Montant demandé :

b) Poste n°2

- Intitulé :
- Objectif poursuivi : (à renseigner)
 - Ecole de sport et formation des jeunes
 - Sport loisir pour tous
 - Actions vers les publics défavorisés socialement et les handicapés
 - Organisation de manifestations sportives (tous publics ou compétitives)
 - Autre : (précisez)
- Description (si nécessaire) :
- Estimation du coût total du poste :
- Montant demandé :

c) Poste n°3

- Intitulé :
- Objectif poursuivi : (à renseigner)
 - Ecole de sport et formation des jeunes
 - Sport loisir pour tous
 - Actions vers les publics défavorisés socialement et les handicapés
 - Organisation de manifestations sportives (tous publics ou compétitives)
 - Autre : (précisez)
- Description (si nécessaire) :
- Estimation du coût total du poste :
- Montant demandé :

d) Poste n°4

- Intitulé :
- Objectif poursuivi : (à renseigner)
 - Ecole de sport et formation des jeunes
 - Sport loisir pour tous
 - Actions vers les publics défavorisés socialement et les handicapés
 - Organisation de manifestations sportives (tous publics ou compétitives)
 - Autre : (précisez)
- Description (si nécessaire) :
- Estimation du coût total du poste :
- Montant demandé :

e) Poste n°5

- Intitulé :
- Objectif poursuivi : (à renseigner)
 - Ecole de sport et formation des jeunes
 - Sport loisir pour tous
 - Actions vers les publics défavorisés socialement et les handicapés
 - Organisation de manifestations sportives (tous publics ou compétitives)
 - Autre : (précisez)
- Description (si nécessaire) :
- Estimation du coût total du poste :
- Montant demandé :

B - Subvention pour des projets spécifiques ponctuels, exceptionnels et visant particulièrement à promouvoir l'Olympisme et le Paralympisme auprès des publics scolaires, péri & extra scolaires ou jeunesse (ex: démonstration en plein air, rencontre des jeunes avec un athlète de haut niveau, encourager la mobilité douce, Activités de découverte sportive, mixte et intergénérationnelle (pour les catoviens, scolaires, centres de loisirs et/ou les agents), engager un projet en lien avec une école, ...

ATTENTION : Les projets qui pourront être recevables et suivis d'un examen doivent être spécifiques et ne relevant pas du fonctionnement général de l'association. Chaque fiche doit être accompagnée du budget prévisionnel de l'action.

3. Fiche Projet n°1

- Nature de la demande (à renseigner)
 - Renouvellement
 - Nouvelle
- Objet de la demande (à renseigner)
 - Ecole de sport et formation des jeunes
 - Sport loisir pour tous
 - Actions vers les publics défavorisés socialement et les handicapés
 - manifestations sportives (tous publics ou compétitives)
 - manifestation sportive exceptionnelle
 - Autre : (précisez)
- Intitulé du projet et date :
- Responsable de l'action :
- Descriptif du projet :
- Public concerné (précisément) :
- Nombre de spectateurs attendus :
- Impact médiatique : (précisez rayonnement et par quels moyens) :
- Montant total du projet :
- Montant demandé :
- Autres participations demandées :
 - Organismes (publics et privés) et montant :

4. Fiche Projet n°2

- Nature de la demande (à renseigner)
 - Renouvellement
 - Nouvelle
- Objet de la demande (à renseigner)
 - Ecole de sport et formation des jeunes
 - Sport loisir pour tous
 - Actions vers les publics défavorisés socialement et les handicapés
 - manifestations sportives (tous publics ou compétitives)
 - manifestation sportive exceptionnelle
 - Autre : (précisez)

- Intitulé du projet et date :
- Responsable de l'action :
- Descriptif du projet :
- Public concerné (précisément) :
- Nombre de spectateurs attendus :
- Impact médiatique : (précisez rayonnement et par quels moyens) :
- Montant total du projet :
- Montant demandé :
- Autres participations demandées :
 - Organismes (publics et privés) et montant :

5. Fiche Projet n°3

- Nature de la demande (à renseigner)
 - Renouvellement
 - Nouvelle
- Objet de la demande (à renseigner)
 - Ecole de sport et formation des jeunes
 - Sport loisir pour tous
 - Actions vers les publics défavorisés socialement et les handicapés
 - manifestations sportives (tous publics ou compétitives)
 - manifestation sportive exceptionnelle
 - Autre : (précisez)
- Intitulé du projet et date :
- Responsable de l'action :
- Descriptif du projet :
- Public concerné (précisément) :
- Nombre de spectateurs attendus :
- Impact médiatique : (précisez rayonnement et par quels moyens) :

- Montant total du projet :
- Montant demandé :
- Autres participations demandées :
 - Organismes (publics et privés) et montant :

V. ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

A. COMPTE-RENDU DE LA SAISON 2021/2022 :

Début :

Fin :

Activités habituelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Opérations particulières sauf stages payants pendant les vacances scolaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Organisations de stages payants pendant les vacances scolaires sur les équipements sportifs municipaux :
(indiquer les dates, nombre de participants, prix du stage, recettes, dépenses totales, salaires, et résultats financiers)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Organisation et participation à des activités ou manifestations spécifiques sur la commune :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Principaux partenaires (pour l'ensemble des activités) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Récapitulatif du ou des publics concernés par vos activités :

Pour les activités habituelles (nombre de personnes, type de public)

.....

.....

Pour les activités particulières (nombre de personnes, type de public)

.....

.....

.....

Bénéficiaires d'une aide au sport (nombre de personnes, type d'aide : coupon sport...) :

.....

.....

.....

B. FICHE TECHNIQUE

1. Les adhérents

Joindre impérativement l'attestation de la ou des fédérations dont vous dépendez précisant le nombre de licenciés pour la saison 2021/2022.

	Catoviens			Non-Catoviens			TOTAL
	Masculins	Féminins	S/Total	Masculins	Féminins	S/Total	
3 à 11 ans							
12 à 17ans							
18 à 35 ans							
36 à 60 ans							
Plus de 60 ans							
TOTAL							

Chatou	Autres villes CASGBS (Communauté d'Agglomération St Germain Boucles de Seine)	Hors CASGBS	Total

2. Les disciplines pratiquées :

Niveau d'évolution de votre équipe phare (saison 2021/2022) :

.....

.....

FEDERATION SPORTIVE D'AFFILIATION :

Ou

FEDERATION AFFINITAIRE D'AFFILIATION :

Discipline principale de l'association :

- Sport collectif : Intitulé
- Sport individuel : Intitulé

Discipline pratiquée comme :

- Sport de compétition :

- Sport de détente :
- Sport de compétition et de détente :

Autres activités de l'association :

.....

.....

3. Les résultats obtenus en compétition officielle (saison 2021/2022)

En fonction des résultats obtenus au cours de la saison 2021/2022, la municipalité récompensera durant le mois de décembre une délégation de sportifs issus des associations sportives catoviennes.

a) Sports collectifs,

Indiquez dans le tableau descriptif ci-dessous, les résultats obtenus des 5 meilleures équipes.

Epreuves (1)	Catégories (2)	Sexe H/F	Niveau d'évolution (3)	Classement saison écoulée (2021/2022)	Situation pour la saison (2021/2022) (3)

(1) précisez : Championnat de France, Interligues, ligue, départemental

(2) précisez : poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans

(3) précisez : division nationale, excellence, honneur, promotion,...

Précisez si les résultats obtenus relèvent :

- Des fédérations olympiques
 - Nom de la fédération
- De la fédération affinitaire multisports (FSGT, UFOLEP,...)
 - Nom de la fédération

b) Sports individuels

Indiquez dans le tableau descriptif ci-dessous, les résultats obtenus des 5 meilleures athlètes.

Epreuves (1)	Catégories (2)	Sexe H/F	Niveau d'évolution (3)	Classement saison écoulée (2021/2022)	Nom et Prénom de l'athlète

(1) précisez : Championnat de France, Interligue, ligue, départemental

(2) précisez : poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans

(3) précisez : division nationale, excellence, honneur, promotion,...

Précisez si les résultats obtenus relèvent :

- Des fédérations olympiques
 - Nom de la fédération
- De la fédération affinitaire multisports (FSGT, UFOLEP,...)
 - Nom de la fédération

c) Sélections

Précisez si un ou plusieurs membres du club ont été sélectionnés en Equipe départementale, régionale ou nationale pour participer à une compétition officielle d'une fédération olympique.

Nom et prénom de l'athlète	Catégorie	Sexe H/F	Sélection à	Résultat

d) Jeune Bénévole

Vous avez la possibilité de désigner un jeune de votre association (condition : avoir moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2022) qui pourra être mis à l'honneur lors de la soirée des récompenses sportives, au regard de son engagement bénévole au sein du club, de son investissement dans des domaines tels que l'entraînement, l'arbitrage, le fonctionnement administratif de l'association...

Nom et prénom :

Date de naissance :

Rôle au sein de l'association justifiant la demande de mise à l'honneur :

.....

4. Formation au sein du club

Avez-vous une école d'initiation dans le club, pour les plus jeunes : OUI – NON

Si oui, précisez :

- La date de création :
- A partir de quel âge :
- Nombre d'adhérents :
- Activités pratiquées et moyens d'actions mis en œuvre :

.....

- Moyens d'action mis en œuvre pour les jeunes sportifs du club :

.....

- Moyens d'action mis en œuvre en direction de l'encadrement :

.....

5. Intervention en milieu scolaire

OUI – NON

Si oui, description des actions et moyens mis en œuvre :

.....

C. ENCADREMENT TECHNIQUE

1. Encadrement technique rémunéré et indemnisé

(Voir IV)

2. Encadrement technique bénévole

ENCADREMENT TECHNIQUE BENEVOLE			
NOM	Prénom	Qualification Sportive	Fonction

3. Qualifications

DIPLOMES FEDERAUX		DIPLOMES D'ETAT	
QUALIFICATION	NOMBRE	QUALIFICATION	NOMBRE
Initiateur		BEES 1 ^{er} degré	
Animateur		BEES 2 ^{eme} degré	
Educateur		BEES 3 ^{eme} degré	
1 ^{er} degré		DEUG STAPS	
2 ^{eme} degré		Licence, Maîtrise, Master STAPS	
3 ^{eme} degré		CAPEPS	
Autres		Autres	

VI. FONCTIONNEMENT

A. FICHE EQUIPEMENT

1. Votre avis sur la situation actuelle des différents sites mis à votre disposition

.....

.....

.....

.....

.....

2. Vos propositions pour les années à venir

a) En terme d'utilisation.....

.....

.....

.....

.....

.....

b) En terme d'aménagement

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

c) En terme de projets nouveaux

.....
.....
.....
.....
.....

VII. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Certifie avoir connaissance que tout dossier incomplet ou remis hors-délai ne sera pas pris en compte ;
- Demande une subvention de€
- Certifie avoir connaissance que cette subvention, si elle est accordée, sera utilisée conformément à la demande ;
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire ou postal de l'association :

- Nom du titulaire du compte
- Banque ou centre
- Domiciliation

Code Banque / Etablissement	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

SIGNATURES AUTORISEES		
NOM	PRENOM	FONCTION ELECTIVE

Fait, le à

SIGNATURE DU PRESIDENT

Cadres réservés à l'administration

AVIS DU SERVICE

DECISION DE L'ELU